



LES ACTUS !

Rencontre des EMH/EMA
Lézignan - Corbières
24 septembre 2024

Promotion de l'HDM



Etude PRIMO Opportunity

Évaluation des opportunités d'hygiène des mains en EHPAD

Groupe de travail PRIMO Projet Opportunity – 28/06/2024

[PRIMO - Prévention des infections associées aux soins et antibiorésistance en ville et médico-social \(preventioninfection.fr\)](http://preventioninfection.fr)



Évolution de la mission PRIMO



L'ÉQUIPE PRIMO



Gabriel BIRGAND
Praticien PCI
CPIas PoL / CHU Nantes



Emmanuel PIEDNOIR
Infectiologue
CRAsb Nor / CHU Caen

SURVEILLANCE DE
LA RÉSISTANCE



Sonia JOVELIN
Ingénierie de recherche
CPIas PoL / CHU Nantes



Olivier LEMENAND
Biologiste médical
CPIas PoL / CHU Nantes



Thomas COEFFIC
Datamanager
CPIas PoL / CHU Nantes

FONCTIONS
RESSOURCES



Barbara EMERIC
Secrétaire
CPIas PoL / CHU Nantes



Pauline LAUNAY
Psychosociologue
Primo

PRÉVENTION ET
CONTRÔLE DES
INFECTIONS



Marine GIARD
Médecin PCI
CPIas ARA / HCL Lyon



Charlotte MOREAU
Pharmacien PCI
CPIas ARA / HCL Lyon



Anne SAVEY
Médecin PCI
CPIas ARA / HCL Lyon

BON USAGE DES
ANTIBIOTIQUES



Willy BOUTFOL
Médecin généraliste
CRAsb PoL / CHU Angers



Helène CORNIER
Infectiologue
CRAsb PoL / CHU Angers



Elise FIAUX
Infectiologue
CRAsb Nor / CHU Rouen



François HAUPAIS
Pharmacien d'officine
Primo



Aurélie MARQUET
Pharmacien hospitalier
CRAsb PoL / CHU Angers



Léa HESSIDOR
Biostatisticienne
Primo



Pascal THIBON
Médecin épidémiologiste
CRAsb Nor / CHU Caen

En collaboration avec
ANTIBIOCLIC
Antibiologie nationale en soins primaires



Tristan DELDRY
Infectiologue



Pauline JEANMOUGIN
Médecin généraliste



Josselin LE BEL
Médecin généraliste



Marie-Claire PARRIAULT
Chargée de projet

ARA : Auvergne Rhône Alpes

CPIas : Centre de Prévention des Infections Associées aux Soins

CRAsb : Centre Régional en Antibiothérapie

Nor : Normandie

PoL : Pays de la Loire

PCI : Prévention et Contrôle des Infections

Mission Primo
Janvier 2024



Volet Prévention
et Contrôle
des Infections



+



Pauline SORLIN
Nouvellement
arrivée



Surveillance
de la résistance
aux antibiotiques



Prévention
de la résistance
aux antibiotiques



Prévention
des infections
associées aux soins



Résultats de la phase 1 : du 1er Avril et le 30 Juin 2023

Données descriptives



48 EHPAD



12 régions



Moyenne de 80 lits/EHPAD

Régions	EHPAD participants
Hauts-de-France	8
Grand Est	7
Normandie	6
Bretagne	5
Réunion	5
Guadeloupe	4
Ile-de-France	4
Guyane	3
Auvergne-Rhône-Alpes	3
Bourgogne-Franche-Comté	1
Nouvelle-Aquitaine	1
Pays de la Loire	1

8

Résultats

Données descriptives

Médiane de 14 actes/résident/jour

GIR 1 : 18 actes/résident/jour

GIR 2 : 16 actes/résident/jour

GIR 3 : 12 actes/résident/jour

GIR 4 : 11 actes/résident/jour

GIR 5 : 8 actes/résident/jour

GIR 6 : 7 actes/résident/jour

Résultats

Données descriptives

Actes les plus fréquents

Distribution/aide au repas : 1274 actes (16,5%)

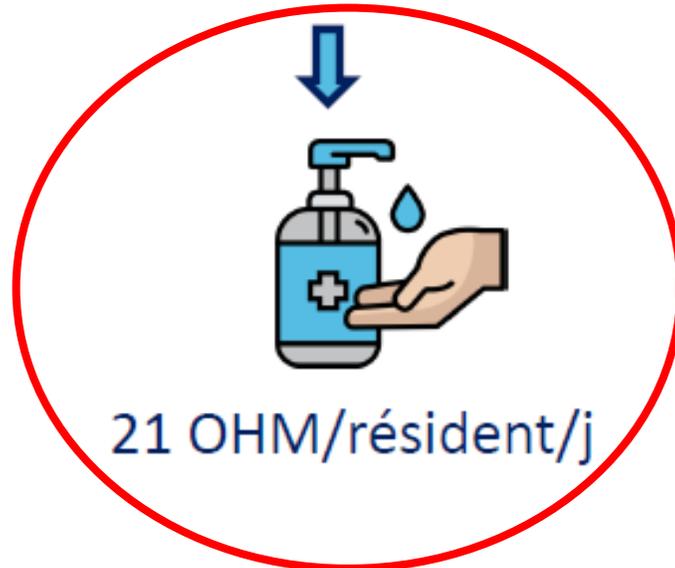
Passage équipe de nuit : 1058 actes (13,7%)

Distribution/aide à la prise du traitement : 834 actes (10,8%)

Résultats

Analyse

Postulat de considérer une hygiène des mains en entrant et une en sortant de la chambre



OBJECTIF 2024 > 4 frictions par résident/jour

Augmenter le nombre de frictions/résident/jour réalisées par les professionnels en EHPAD

En 2022, 1,94 frictions par résident/jour



Produits hydro-alcooliques

Données à affiner en tenant compte du type d'acte de soins, de la réalisation en série des actes et du nombre de professionnels impliqués dans le soin

13

Phase 2: sollicitation de l'expertise des EMH

En pratique :

- **Chaque EMH VOLONTAIRE** répond en collaboration avec un EHPAD (Une réponse par EMH/Ehpad)
- Collecte de données via un formulaire Google Form
 - **Éléments à prendre en compte pour l'analyse de chaque acte/geste**
 - ✓ Evaluer la réalisation de l'acte dans son ensemble, en considérant la période avant (préparation) et la période après (rangement) l'acte de soins effectué (**sans prendre en compte l'entrée ou la sortie de la chambre**, seulement se focaliser sur l'acte de soin)
 - ✓ Considérer la présence d'un seul professionnel pour la réalisation d'un acte auprès d'un résident
- accéder au formulaire :
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSf2GLRFusyo2W9FOap_6dIBrC4O2P0w2D8nJ3ELvITeicQngQ/viwwform?usp=sf_link (**accessible jusqu'au 31 octobre 2024**).
- Pour toute question complémentaire, contacter Charlotte MOREAU (charlotte.moreau@chu-lyon.fr)

PRIMO: Données de participation campagne 2024 de surveillance des consommations de PHA en ESMS

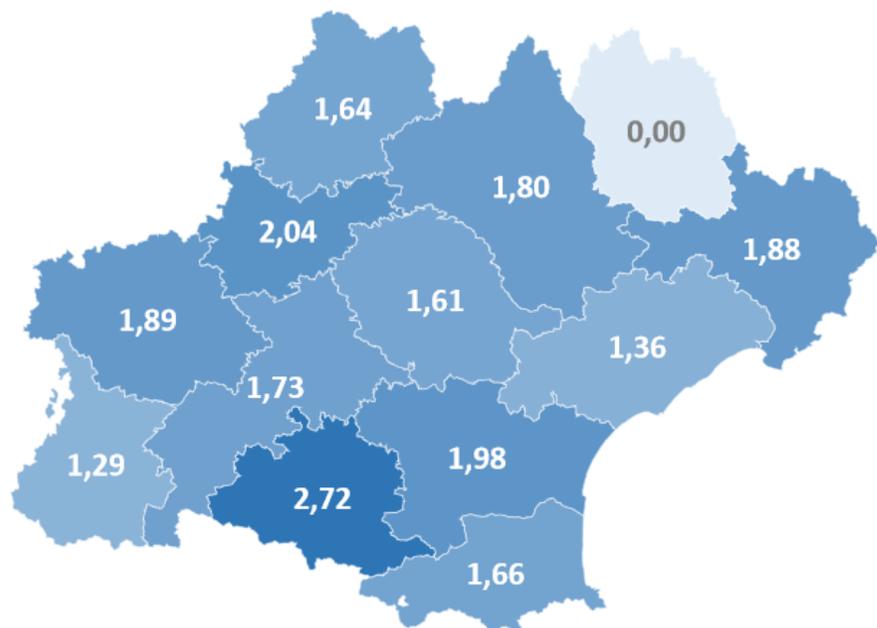


- ✓ Calendrier : du 1^{er} Mars jusqu'au 15 juin 2024
- ✓ Analyse des données: 3^{ème} trimestre 2024
- ✓ Restitutions régionales et nationales : dernier trimestre 2024
- ✓ Données de participation présentées : données au 1^{er} juin 2024 (ne prennent pas en compte le prolongement de la campagne jusqu'au 15/06/24)

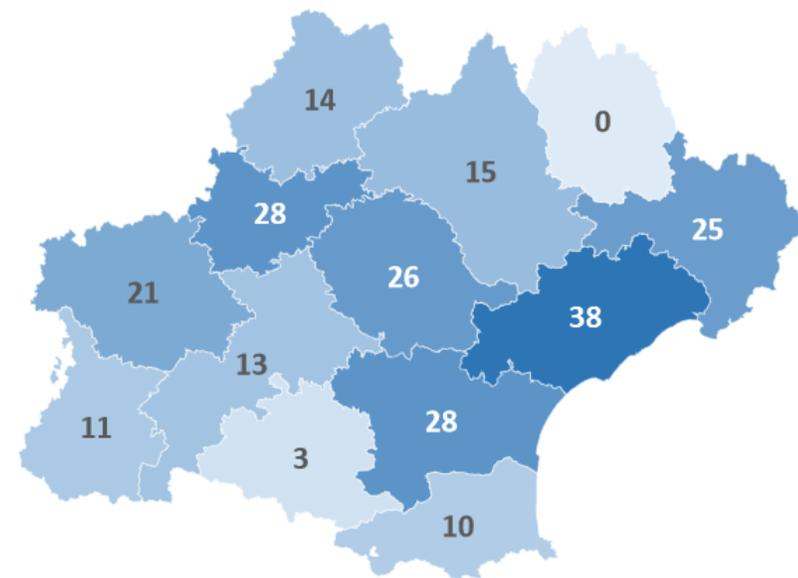
Rapport PRIMO 2023 : Données de participation des consommations de PHA en ESMS

Données 2021

Résultats ICSHA 2021 : Médiane par département



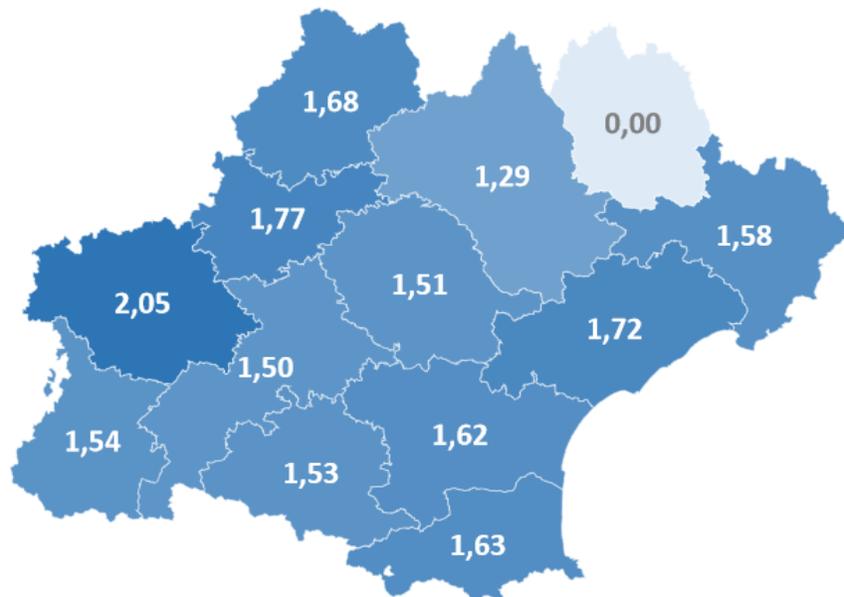
Résultats ICSHA 2021 : Nombre d'EHPAD ayant participé par département



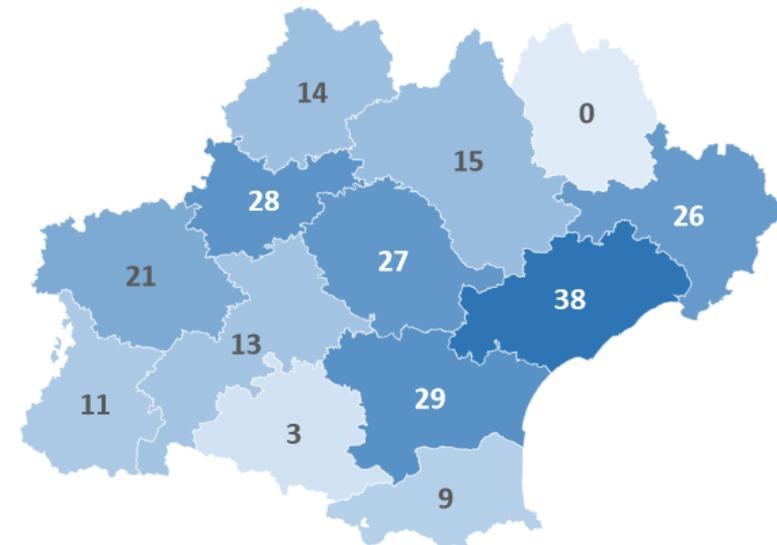
Rapport PRIMO 2023 : Données de participation des consommations de PHA en ESMS

Données 2022

Résultats ICSHA 2022 : Médiane par département



Résultats ICSHA 2022 : Nombre d'EHPAD ayant participé par département



Prévention des infections en ESMS – Vos protocoles en 3 clics

PRÉVENTION DES INFECTIONS EN ESMS
VOS PROTOCOLES EN 3 CLICS !

POUR QUI ?
Fiches destinées aux établissements et services médico-sociaux

QUOI ?
Fiches pratiques
✓ Téléchargeables facilement
✓ Modifiables (format Word)
✓ Rédigées par un réseau national de professionnels de la prévention du risque infectieux

QUELLES THÉMATIQUES ?
Plus de 80 fiches pratiques regroupées dans 8 CHAPITRES selon le DAMRI

QUELLE UTILITÉ ?
► Aide dans la gestion quotidienne du risque infectieux en ESMS
► Utilisables pour vos protocoles avec l'appui de votre hygiéniste
► Possibilité d'ajouter le logo de la structure
► Gain de temps
► À jour des recommandations

OÙ TROUVER CES FICHES ?
SCANNEZ-MOI



PRÉVENTION DES INFECTIONS EN ESMS

VOS PROTOCOLES EN 3 CLICS !



POUR QUI ?

Fiches destinées aux établissements et services médico-sociaux

- EHPAD
- EAM (FAM), MAS
- IEM, EEAP, IME
- Autres ESMS

QUOI ?

Fiches pratiques

- ✓ Téléchargeables facilement
- ✓ Modifiables (format Word)
- ✓ Rédigées par un réseau national de professionnels de la prévention du risque infectieux

QUELLES THÉMATIQUES ?

Plus de 80 fiches pratiques regroupées dans 8 CHAPITRES selon le DAMRI

I - Organisation pour la prévention et la maîtrise du risque infectieux



II - Soins



III - Environnement



IV - Restauration



V - Linge



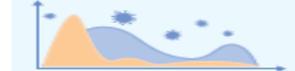
VI - Entretien des locaux



VII - Animation/ Vie sociale



VIII - Gestion des risques épidémiques



QUELLE UTILITÉ ?

- Aide dans la gestion quotidienne du risque infectieux en ESMS
- Utilisables pour vos protocoles avec l'appui de votre hygiéniste
- Possibilité d'ajouter le logo de la structure
- Gain de temps
- À jour des recommandations en vigueur

OÙ TROUVER CES FICHES ?

SCANNEZ-MOI

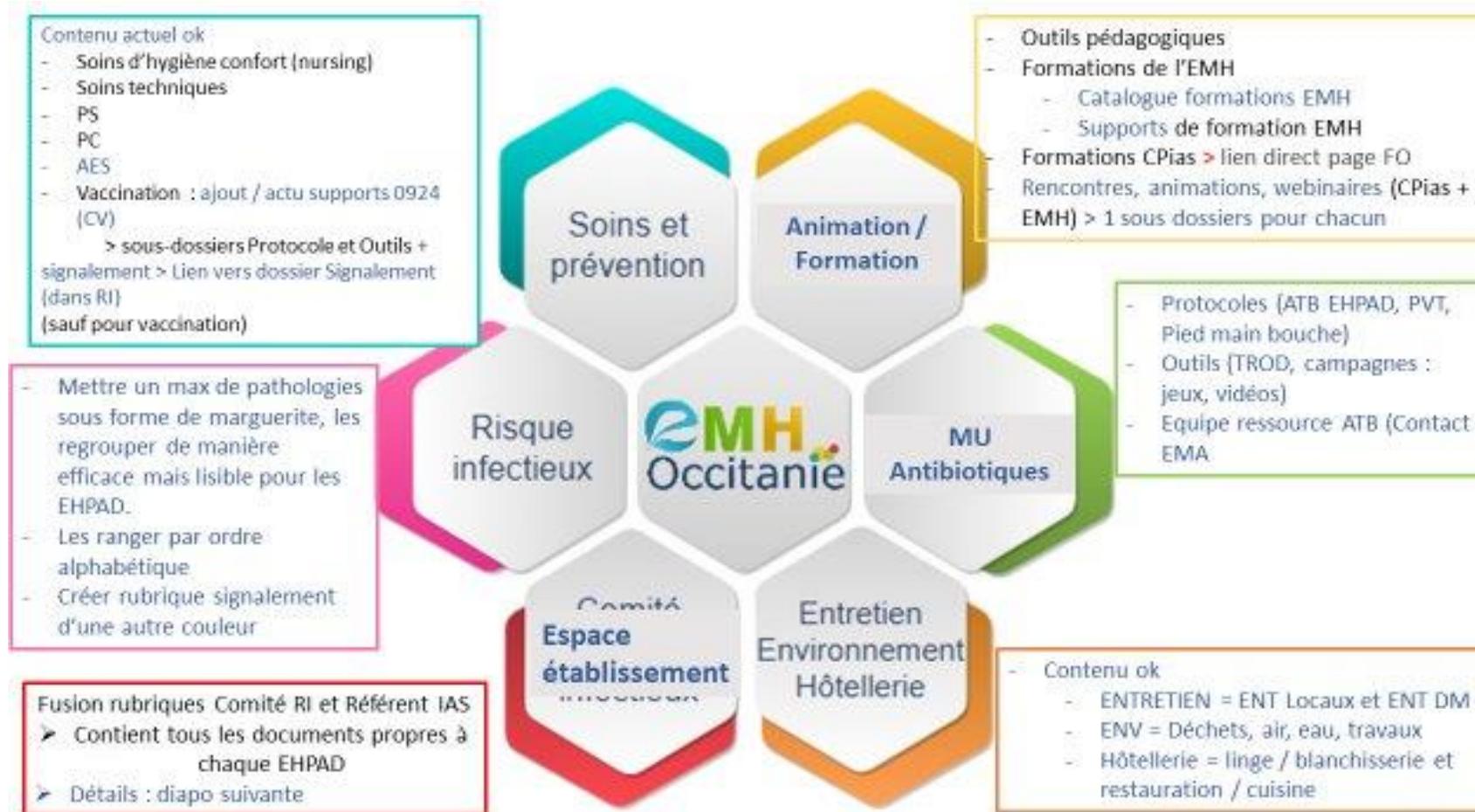


ou cliquez **ICI** !

[PROMOTION_FT_ESMS.pdf \(antibioresistance.fr\)](https://antibioresistance.fr/PROMOTION_FT_ESMS.pdf)

Plateforme collaborative EMH/EPHAD

- Projet de refonte
- Webinaire CPias – EMH : présentation du projet





Formations et journées CPias 2024 /2025



19 novembre Toulouse	Prévention des IAS en EHPAD
Programme détaillé de nos manifestations sur notre site internet : https://cpias-occitanie.fr/journees-a-venir/	
Toutes les inscriptions se font exclusivement en ligne.	



← **Journée**

2024

7 novembre Montpellier	Prévention du risque infectieux lié aux dispositifs intravasculaires (PICC, MIDLINE) <ul style="list-style-type: none"> • Public : Infirmiers et hygiénistes • Durée : 1 jour 	Coût : 270€
----------------------------------	--	--------------------

Complet

! Changement de date ! 15 novembre Lézignan-Corbières	Etre référent vaccination en EMS <ul style="list-style-type: none"> • Public : Professionnels en EMS • Durée : 1 jour 	Coût : 270€
---	--	--------------------

14-15-16 octobre 14 novembre Toulouse	Le référent IAS <ul style="list-style-type: none"> • Public : Référents IAS en ES et EMS • Durée : 4 jours 	Coût : 860€
---	---	--------------------

Nouveau ! 5 et 6 novembre Toulouse	Prévention du risque infectieux en secteur du handicap <ul style="list-style-type: none"> • Public : Professionnels du handicap • Durée : 2 jours 	Coût : 470€
--	--	--------------------

Formations

[Catalogue Formation Continue - Centre d'Appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins \(cpias-occitanie.fr\)](https://cpias-occitanie.fr)



2 Jours

Lézignan-Corbières
27 & 28 /11/2025

Mobilisation des
connaissances :
quiz, vidéos,
approche ludo
pédagogique
/ateliers

Formation Prévention du risque infectieux en secteur du handicap

8 à 25
personnes
MAX

Approche des
recommandations
au travers de
situations de
terrain

Apport
théorique

NOUVEAU !

Journées CPias 2025

8/04/25 : Réseau des Professionnels en Prévention et Contrôle de l'Infection (RéP-PCI) - CCI Narbonne

19/06/25 : Journée MAS FAM - Toulouse

9/10/25 : Prévention des Infections Associées aux Soins Aubrac - Rodez

18 /11/25 : Journée Ehpad - Narbonne

Rencontres EMH

- 29/04/25 - Lézignan-Corbières
- 23/09/25 : EMA – EMH - Lézignan-Corbières

Formations CPias 2025

13/05/2025 : **Rôle des paramédicaux dans la lutte contre l'antibiorésistance**
CPias & CRAtb - Lieu : *à définir*

18/06/25 : **DAMRI** (formation ouverte au secteur du handicap) - Vendres (34)

25/11/25 : **Prévention du Risque infectieux lié à l'eau** - Montpellier
Intervenant : Dr Odile Bellon

06/11/25: **Prévention du risque infectieux lié aux dispositifs intravasculaires (PICC, MIDLINE)** Montpellier

13-14/10 et 13/11/25 : **Le référent IAS** – Toulouse

27 et 28/11/25 : **Prévention du risque infectieux en secteur du handicap** - Toulouse



Annuaire



Un annuaire national recense l'ensemble des professionnels de la prévention du risque infectieux.

Pour vérifier si vous êtes inscrit, vous enregistrer ou mettre à jour vos informations, rendez-vous ici : <https://cpias-occitanie.fr/annuaire/>



[Nos établissements et annuaire - Centre d'Appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins \(cpias-occitanie.fr\)](https://cpias-occitanie.fr)

Journée régionale des référents en antibiothérapie



~~21 juin 2024~~



Jeudi 14 Novembre
2024



De 9h15 à 17h30



Palais des Congrès
Place Armand Lanoux
66000 Perpignan

- ✓ **Journée validation DPC**
- ✓ **Public cible** : médecin, pharmacien, référents anti infectieux en ETS de santé
- ✓ **Inscriptions**:
 - ✓ Les professionnels exerçant en établissement de santé (public ou privé) inscription sur le formulaire en ligne d'InfectioDPC : <https://forms.gle/cfhhNfm8rm6ti3Ji9>
 - ✓ Les professionnels libéraux : s'inscrire directement auprès du site de l'agence nationale du DPC , via [Mon DPC \(agencedpc.fr\)](http://MonDPC.agencedpc.fr) (programme 14682325004)
- ✓ **Cout : 350 euros**

Formation de formateur



Objectif général:

- Animer et expertiser une séquence pédagogique sur la prévention des infections et l'antibiorésistance
- Lieu : CCI de Lézignan-Corbières
- Date: octobre ou novembre 2024
- Durée : 1 jour
- Inscription : en ligne site CPias Occitanie

D.U. Infirmier en infectiologie



- Objectif :
 - Former des IDE expert(e)s en infectiologie
 - Pouvoir réaliser les actes dérogatoires au sein des Équipes Multidisciplinaires en Antibiothérapie (EMA) et/ou des services hospitaliers d'infectiologie
- En Occitanie : Faculté de Médecine Montpellier-Nîmes
- Quand ? De novembre 2024 à août 2025 (60h)
- Examen: écrit et rédaction et présentation d'un mémoire
 - [DU Infirmier en infectiologie - DU DIU Faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes \(umontpellier.fr\)](https://umontpellier.fr)
 - [Le CRAtb Occitanie - Centre d'Appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins \(cpias-occitanie.fr\)](https://cpias-occitanie.fr)

Semaine Sécurité Patient



- Du 16 au 20 septembre 2024
- **Thème « améliorer le diagnostic pour la sécurité des patients »**

[Semaine de la sécurité des patients SSP - Ministère du travail, de la santé et des solidarités \(sante.gouv.fr\)](https://sante.gouv.fr)

SSP : promotion de la vaccination

Nouvelle campagne sur la vaccination des personnes fragiles

(16 au 20 septembre)

- 2 nouveaux supports : **Vaccination grippe et coqueluche**
- **5 jours / 5 messages** : flashes info à destination des professionnels de santé [l'ensemble des supports sur notre site internet.](#)
 - ***Vaccination Grippe***
 - ***Vaccination Coqueluche***
 - ***Vaccination pneumocoque*** + capsule vidéo d'information patient + affiche avec flash code pour accéder à la vidéo
 - ***Vaccination VRS (MAJ)***
 - ***Vaccination Zona (MAJ)***
- Octobre 2024 : 1 vidéocapsule "Grippe" pour accompagner la campagne
- En cours : Version 2 de l'escape game : combattre l'hésitation vaccinale

- Webinaire CPias /SRA
- Replay et supports disponibles

<https://cpias-occitanie.fr/visioconferences/visioconferences-passees/>

- C'est quoi le risque infectieux en ESSMS
L'évaluation qualité HAS : Les attendus
La gestion du risque infectieux en ESSMS et mise en perspective avec les critères relatifs au risque infectieux
Retour d'expérience



Accueil » Agenda » Sensibilisation des ESSMS : Stratégie de prévention et maîtrise du risque infectieux

Sensibilisation des ESSMS : Stratégie de prévention et maîtrise du risque infectieux

Mardi 17 septembre 2024 Occitanie | Visioconférence -

Déployer ensemble le dispositif d'évaluation qualité des ESSMS

Stratégie de prévention et maîtrise du risque infectieux

En association avec le CREA-ORS et le CPIAS

Le 17 septembre 2024 de 13h30 à 15h00

Nouvelle Réglementation

[CERTIBIOCIDE \(developpement-durable.gouv.fr\)](https://developpement-durable.gouv.fr)

MISE EN ŒUVRE DE L'ARRÊTÉ DIT « CERTIBIOCIDE »

Note SF2H du 16 septembre 2024



Mise en œuvre de l'arrêté dit « Certibiocide » dans les établissements de santé et les établissements médico-sociaux pour les produits de désinfection

◆ Qu'est-ce que l'arrêté « Certibiocide » ?

Le certibiocide est un dispositif national qui vise à former les professionnels amenés à utiliser, vendre ou acheter certains types de produits biocides destinés aux professionnels.

AVIS SF2H du 16/09/2024



1 LE CERTIBIOCIDE, C'EST QUOI ?



C'est un dispositif national (datant de 2015) permettant d'encadrer la formation des professionnels qui achètent, vendent ou utilisent certains types de produits biocides (TP). Depuis le 1^{er} janvier 2024, il est étendu à de nouveaux produits.

Le Certibiocide est un certificat **individuel** et délivré à une **personne physique** (sous la forme d'un numéro). Ce numéro figure sur le registre de vente du distributeur du/ou des produits concernés.

2

AU NIVEAU RÉGLEMENTAIRE

Le Certibiocide est décliné en trois catégories :

- Certibiocide désinfectants (TP2, 3, 4)
- Certibiocide nuisibles (TP14, 18, 20)
- Certibiocide autres produits (TP8, 15, 21)

Les professionnels ont jusqu'au 1^{er} janvier 2025 pour obtenir leur Certibiocide désinfectants.

3

QUELS PRODUITS SONT CONCERNÉS ?

Pour qu'un produit biocide soit concerné par le Certibiocide, il doit être destiné exclusivement aux professionnels et appartenir à l'un des types de produit (TP) visé par l'arrêté*. (cf tableau ci-dessous).

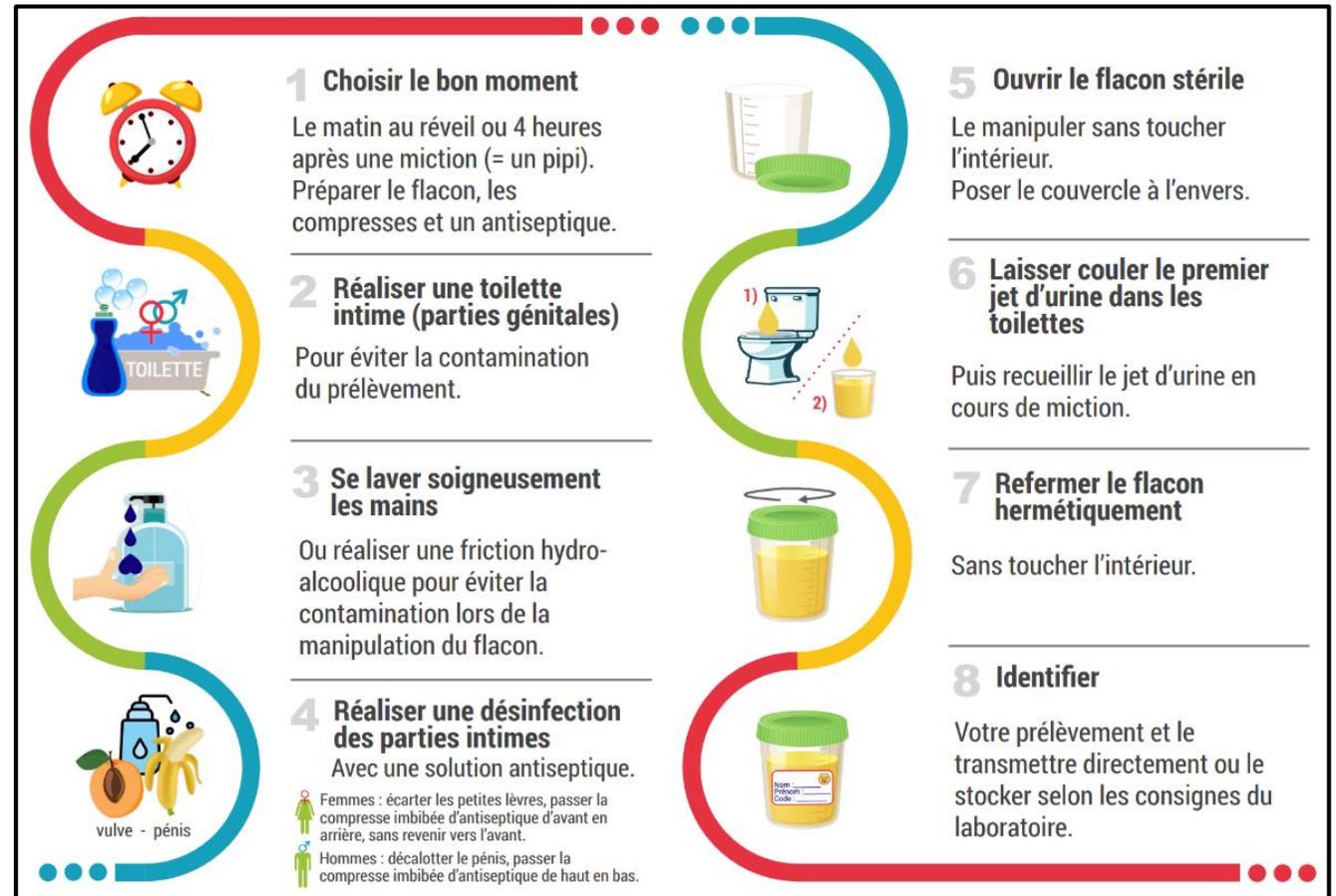
*Arrêté du 23 janvier 2023 modifiant l'arrêté du 9 octobre 2013 relatif aux conditions d'exercice de l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits biocides



Bien réaliser un prélèvement urinaire : Outils du CPias et le CRATb ARA



Un [flyer](#) « Le p'tit guide qui coule de source »



Une [affiche](#) « Pour un prélèvement urinaire réussi »



LES PUBLICATIONS CPIAS / CRATB

pour une approche transversale au profit de la prévention & de la maîtrise du risque infectieux.

ACTU 1 : LES INFECTIONS À CLOSTRIDIODES DIFFICILE (CD)

Patient présentant une diarrhée à *Clostridioides difficile*

Le fait de partager le domicile d'un patient porteur d'ICD est un facteur de risque d'acquisition de la maladie. Même si le risque de transmission de la maladie est très faible à domicile, il n'est pas nul. Il est donc important d'appliquer les mesures d'hygiène suivantes pour limiter ce risque.



3 actions qui méritent toute votre attention !



HYGIENE DES MAINS



GESTION DES EXCRETA



ENTRETIEN DE L'ENVIRONNEMENT

Garder les mains propres



- Se laver les mains à l'eau et au savon.
- Privilégier un savon liquide plutôt qu'un pain de savon.
- Se laver les mains plusieurs fois par jour et systématiquement :
 - Avant un geste propre (ex : avant de préparer les repas, avant de manger) .
 - Après un geste sale (ex : à la sortie des toilettes).



Tous les membres du cercle familial appliquent ces mesures qui sont des règles d'hygiène de base.

